

## COMPTE RENDU REUNION 12 NOVEMBRE 2016

La réunion du 1er conseil municipal des Jeunes a été très riche en termes d'idées et de partage.

Dans un premier temps, nous avons procédé à la rédaction du règlement intérieur.

Tous les enfants ont donné leur accord et ont apposé leur signature au bas de ce règlement.

Dans un second temps, un tour de tables des idées a été effectué afin de définir des "commissions".

3 commissions ont été choisies : \* Aménagement de l'espace public

\* Ecole

\* Sport, loisirs, culture et Entraide.

Les enfants se sont déjà positionnés pour le choix des commissions dans lesquelles ils travailleront :

\* Aménagement de l'espace public : Lucas, Ivy, Maxim, Maryus, Timéo, Léa, Ethan, Lilian, Mathieu, Vyrgil, Emma

\* École : Vyrgil, Timéo, Emma, Léa, Ethan, Mathieu, Lucas, Maryus, Maxim et Ivy

\* Sport, loisirs, culture et Entraide : Vyrgil, Lucas, Ivy, Maxim, Maryus, Timéo, Emma, Léa, Ethan, Lilian et Mathieu

Un compte rendu sera rédigé après chaque Conseil municipal des jeunes et sera accessible sur le site internet du village.

## PROCHAINE REUNION

Nous avons décidé de prévoir la 1ère réunion de commission assez rapidement, afin que les enfants puissent travailler concrètement sur les premiers projets.

La première réunion de commission d'Aménagement de l'espace public est programmée pour le **samedi 26 novembre de 11h00 à 12h00 ( possibilité de l'avancer de 10h30 à 11h30, je vous tiens au courant très rapidement)**. A cette occasion, nous nous déplacerons au jardin public pour voir ensemble les aménagements possibles. Je vous remercie de m'indiquer rapidement si la présence de votre enfant est possible.

## CONSTATS ET QUESTIONS :

Suite à cette première réunion, plusieurs constats et questions :

\* Les réunions seront en général, d'une durée d'1 heure.

\* Seriez vous d'accord pour que certaines réunions aient lieu le jeudi soir de 19h00 à 20h00 ?

\* Connaître les enfants qui sont autorisés à rentrer à pied chez eux, connaître ceux qui peuvent rentrer avec les parents des copains, et ceux qui sont autorisés à aller dans les voitures des conseillers notamment pour aller sur certains sites de la commune.